

République française
DEPARTEMENT de L'ORNE
COMMUNE DE TOURNAI SUR DIVE

Séance du jeudi 23 avril 2026

Membres

Date de la convocation: 16/04/2026

en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

vingt-trois avril deux mille vingt-six à 18 heures 00,
l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie en séance
ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Xavier SCHNEIDER

Secrétaire de séance

:

Mickaël NOGRÉ

Présents : Xavier SCHNEIDER, Stéphane GUILLOUARD,
Françoise LECUYER, Annick SIMAO, Dominique GIBOURDEL,
Mickaël NOGRÉ, Sylvie LEBARBIER, Vincent GODET, Eric
BAGGENSTOS, Fernande FAMECHON

Présent non-votant:

Représentés: Catherine LEMOIGNE représentée par
Mickaël NOGRÉ

Excusés:

**Objet : Subventions aux associations - 2025
DE_019_2026**

Le Maire demande aux Conseillers présents de bien vouloir définir les montants attribués pour
les subventions aux associations Le Conseil Municipal décide d'attribuer les sommes suivantes :

Comité des fêtes de Tournai-sur-Dive : 800€ Société de Chasse : 250€ Una de Trun : 75€ Secours Catholique : 30€ Foyer socio-éducatif du Lycée Mezeray : 30€ AS collège de Trun : 300€ Devon Trunois : 30€ ADAPEI Argentan : 30€ Argentan Solidarité Insertion : 30€ Vie et Partage : 30€ Groupe Scout d'Argentan : 30€ Le Choeur du Donjon : 30€ Porte-drapeaux de Gouffern-en-Auge : 30€	Protection Civile : 50€ MFR de Trun : 50€ Secours populaire : 30€ Banque Alimentaire : 30€ Football Club Argentan : 30€ Club des Anciens : 300€ Restos du Cœur : 30€ FC Trun : 30€ Portage de repas : 30€ Centre de Formation : 30€ Clic Argentan : 30€ APEL Ecole Sainte Famille : 30€ Ecole Thomas Pesquet de Trun : 30€ Comité du Miroir des Ames : 150€* Les Paniers du Cœur : 100€ Méli-Mélo : 30€
---	--

- *Mme LECUYER Françoise vote contre la baisse de subvention.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Xavier SCHNEIDER



Date de transmission de l'acte: 30/04/2026

Date de reception de l'AR: 30/04/2026

061-216104901-DE_019_2026-DE

A G E D I

Compte de la présente délibération